



Communiqué de presse - mardi 26 septembre 2023

PLF 2024 : la rénovation énergétique est la priorité budgétaire !

Mercredi 27 septembre, le Gouvernement présentera le projet de loi de finances 2024, suite aux annonces relatives à la planification écologique.

Pour [le collectif Rénovons](#), le gouvernement doit inscrire la rénovation énergétique comme une priorité en libérant les financements nécessaires. Il doit aussi, et sans attendre, soutenir plus fortement les ménages les plus modestes, confrontés à la précarité énergétique, du fait de l'inertie des politiques de rénovation énergétique précédentes.

Après les annonces, nous attendons des actes forts !

Pour une transition juste et solidaire, plusieurs leviers doivent être actionnés selon le collectif Rénovons :

-revaloriser le chèque énergie, ciblé sur la précarité énergétique. Le collectif Rénovons demande une revalorisation à hauteur de [759 euros en moyenne par an](#) selon la [dernière étude de l'ONPE](#) pour les bénéficiaires.

Les 100 milliards d'euros d'argent public dépensés en bouclier tarifaire depuis octobre 2021 auraient pu financer 33 années de chèques énergie ! Il s'agit donc d'une mesure très largement accessible et aux résultats immédiats sur la précarité énergétique.

-libérer la rénovation énergétique des logements : augmentation du plafond de travaux à 70 000 euros et reste à charge proche de zéro pour la rénovation performante des logements des habitants en précarité énergétique.

-mettre en œuvre un forfait de 4 000 euros de conseil et accompagnement à destination des ménages en précarité énergétique, pris en charge par France Renov. Ce forfait est nécessaire pour permettre aux experts d'accompagner ces familles dans leurs projets de travaux.

-planifier une augmentation des aides aux propriétaires bailleurs modestes des passoires énergétiques, afin de ne pas les pénaliser, de maintenir l'offre locative et d'accélérer la rénovation de ces logements.

Pour les bailleurs non modestes, qui ont très largement les moyens de rénover leurs logements, c'est le rappel régulier à leur obligation de se conformer à cette nouvelle normalité sociale et écologique qu'il faudra mettre en place.

Pour Danyel Dubreuil, coordinateur de Rénovons :

“ La responsabilité du Gouvernement est de protéger les français de l'inquiétante inflation énergétique et, en même temps, de donner une réelle impulsion à la rénovation énergétique et la décarbonation des logements.”

Contact presse :

Danyel Dubreuil, coordinateur de Rénovons, expert efficacité énergétique au [CLER-Réseau pour la transition énergétique](#) ,
06 72 62 67 24, danyel.dubreuil@cler.org